

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du mardi 7 Décembre 2010**

L'an deux mille dix, le sept Décembre, à dix neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS s'est réuni à Monségur, sous la présidence de Madame Solange MENIVAL.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> Décembre 2010

Date d'affichage de la convocation : 1<sup>er</sup> Décembre 2010

Nombre de membres en exercice : 72

**Étaient présents (Titulaires) : 24**

CASTAGNET – MENIVAL – MARASSE – VAILLIER – JAUTARD – MONGIE – DAMORAN – LONGO – GAY – DELAS – BLUTEAU – COURGEAU – FAVORY – BORDAS – VIAUD – DARROQUY – D'AMECOURT – LANCEPLENE – LE HOUARNER – DIDIER – JEAN – BROUSSE – CHARBONNIER - BORDAS

**Étaient présents (suppléants) : 14**

DUTHIL – MASCOTTO – GARRY – GOURGUES – PIN – MALANDIT-SALLAUD – ARTIGAUT – BARBE – MARNIESSE – POSSAMAI – CARLEY – TOUZEAU – NOUVEL - LACHAIZE

**Étaient absents /excusés : 48**

MARTY – ROUILLON – BOUIN – BOUGES – BLOT – MONIC – BRUJERE – CALLEDE – MEYNARD – PICON – CAPDEVILLE – SAINT-MARC – BOLZAN – CUVILLIER – ALAMINOS – DUPUCH – LECOURT – BOISSONEAU – GERY – BLANCHARD – REBIERE – BESSETTE – PIMOUGUET – LACHAIZE – GOMES – COMIN – DUBOURG – RIZETTO – BRY – CATHERINEAU – DULONG – LAMOUREUX – LIMOUZIN – BONNAMY – DURU – DALLA-LONGA – GOUACHE – REBILLOU – PUAUD – AUCOIN – CORNALE – HATRON – GAULTIER-GUIBERT – LABORDE – BOUDIGUE – ARMELLIN – CADIC - KERGEFFROY

**Membre de droit** : Marie-Henriette GILLET, représentante du CESR

**Secrétaire de Séance** : Marie-Claude JEAN, CDC Monségurais

Madame MENIVAL ouvre la séance. Elle donne la parole à Monsieur FAVEREAU, Maire de la commune de Monségur, qui nous accueille et nous souhaite la bienvenue dans sa commune. A l'issue de la réunion, il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

**I / Approbation du procès verbal du dernier comité syndical**

Pas de remarque sur le procès verbal de la séance du comité syndicale du mardi 28 Septembre 2010 : il est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 39    Pour : 39    Contre : 0    Abstention : 0**

**II / Le devenir foncier**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter la démarche en cours.

Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que l'étude, votée lors du dernier comité syndical le 28 Septembre 2010, a été lancée début Octobre 2010, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde. Le Pays HE2M a envoyé un courrier à chaque Maire du territoire pour les informer du déroulé de l'étude sur le territoire. Un courrier a ensuite été envoyé aux agriculteurs du territoire de plus de 55 ans, qui ont ensuite été contactés par téléphone par la chargée de mission de la Chambre d'Agriculture de Gironde afin de convenir d'un entretien. Les entretiens ont déjà eu lieu sur les cantons du Monségurais et du Réolais, ils sont en cours sur le canton du Sauveterrois et ils sont à venir sur le canton de Pellegrue. Le rapport devrait être finalisé fin Janvier 2011 et une présentation des résultats de l'étude sera organisée en Février 2011.

### **III/ PIGMA**

Madame la Présidente donne la parole à Anne-Sophie DESANGIN pour présenter le projet de plate-forme de l'information géographique. Dans le cadre du projet PIGMA (Plate-forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine) le GIP ATGeRi a fait l'acquisition des droits d'utilisation de référentiels géographiques pour l'Aquitaine (voies, bâtis, adresses et photographies aériennes de l'IGN) avec l'aide de l'Europe, de l'Etat et du Conseil Régional d'Aquitaine pour les mettre à la disposition de l'ensemble de la sphère publique, parapublique et associative en échange de remontées d'informations de la part des bénéficiaires partenaires. Le GIP ATGeRi met à disposition les droits d'utilisation illimités et de représentation électronique pour un usage à but non commercial des bases de données de l'IGN en échange des données dont le partenaire est propriétaire ou licencié.

**Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident d'autoriser :**

- l'adhésion du Pays Haut Entre Deux Mers à la Plate-forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine ;
- la Présidente à signer la convention avec les communautés de communes du Monségurais, du Pays de Pellegrue, du Réolais et du Sauveterrois.

**Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

### **IV / Les circuits courts**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter la démarche en cours. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que le lancement d'une démarche pour le développement des circuits courts, votée lors du dernier comité syndical le 28 Septembre 2010, a été lancée mi-Novembre 2010. La démarche consiste au recensement des producteurs faisant de la vente en circuit court et en fonction des résultats obtenus, il s'agirait d'éditer un guide présentant les producteurs à destination de la population locale.

Le Pays HE2M a ainsi envoyé un courrier ainsi qu'une enquête à chaque Maire du territoire pour les informer du déroulé du recensement sur le territoire et pour leur demander de nous indiquer les producteurs faisant de la vente en circuit court présents sur leur commune, dont ils avaient connaissance. Un courrier ainsi qu'un questionnaire a ensuite été envoyé à environ 90 producteurs du territoire. Les retours des questionnaires sont prévus jusqu'au 20 Décembre 2010.

En fonction du nombre de réponses, l'édition d'un guide des producteurs faisant de la vente en circuits courts sera envisagée. Le Plan Régional de l'Offre Alimentaire (PROA) mis en place par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) propose un financement pour les projets visant à développer les circuits courts.

**Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :**

- d'autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la DRAAF dans le cadre du PROA.

**Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

### **V / OCM**

Madame la Présidente donne la parole à Anne-Sophie DESANGIN pour présenter l'état d'avancement de l'opération collective de modernisation des l'artisanat, du commerce et des services. Anne-Sophie DESANGIN précise que le Pays HE2M est toujours en attente de la notification de l'Etat. Le dossier est au Ministère et il devrait être signé très prochainement. Madame MENIVAL fait part de son inquiétude quant au délai pour l'obtention de la notification. Des fonds FEADER, pour l'ingénierie 2010, en dépendent. Elle précise que Monsieur D'AMECOURT a contacté directement le ministère afin d'activer la procédure.

#### **Volet investissement :**

Suite à l'appel d'offre lancé fin-Septembre 2010, c'est la coopérative d'activités Co-actions Oxalis qui a été retenue pour réaliser les bilan-conseils auprès des entreprises et c'est le groupement CER-France/Transatlantics qui a été retenu pour la réalisation de l'évaluation des bilan-conseils qui va porter sur environ un tiers des bilan-conseils réalisés.

#### **Volet actions collectives :**

Suite à l'opération des marchés menée en Septembre et Octobre 2010, les élus se sont réunis en Novembre afin de procéder à une évaluation de l'opération. Pour cela il a été décidé de réaliser une enquête avec un questionnaire auprès des commerçants du marché de Sauveterre. La ville de Sauveterre a souhaité poursuivre la démarche avec la mise en place de trois animations supplémentaires en Décembre 2010.

Suite à l'animation commerciale Atmosphère qui a eu lieu début Septembre 2010, la convention a été signée avec l'UCAR (Union des Commerçants et Artisans Réolais) et les versements ont été effectués, soit un acompte de 80% de la participation du Conseil Général de la Gironde (20%).

Enfin les réflexions pour la tranche 2 de l'OCM ont débuté avec l'organisation d'ateliers en partenariat avec la CMA33 et la CCIB. Quelques pistes ont émergé :

- un portail commun Artisans / Commerçants / Associations ;
- la communication autour de la route des marchés nocturnes ;
- les transports à la demande pour la commune de La Réole ou à l'échelle de la communauté de communes du Réolais.

## **VI / Les Points d'accès à la Téléformation (P@T) du Haut Entre Deux Mers**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter le dispositif. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Aquitaine est passé en commission permanente le lundi 29 Novembre 2010 et qu'il a été validé. A la suite de cela un comité technique a été organisé le vendredi 3 Décembre 2010 afin de préparer le lancement opérationnel du dispositif des P@T. Ce lancement opérationnel devrait être possible fin Janvier / début Février. D'ici là il convient de travailler sur l'aspect de la communication, la formation du personnel, les conventions, etc.

Florence CAPPELLE informe le comité syndical qu'un appel d'offre va être lancé la semaine suivante afin de choisir des prestataires pour la réalisation de 300 initiations grand public à Internet.

## **VII / Chantier formation 2**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter le projet. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que les dossiers de demande de financement sont passés en commission permanente du Conseil Général de la Gironde le vendredi 26 Novembre 2010 et en commission permanente du Conseil Régional d'Aquitaine le lundi 29 Novembre 2010 et ils ont été tous deux validés.

A la suite de cela 6 stagiaires ont fait leur rentrée sur le chantier (4 plaquistes et 2 maçons). Sept autres stagiaires feront leur rentrée courant Janvier 2011 (5 peintres et 2 ouvriers polyvalents), soit 13 stagiaires en tout. Trois informations collectives ont été réalisées pour informer les personnes intéressées par cette formation. Plus de 40 personnes y ont assisté pour 13 places, ce qui montre le succès et surtout la demande en formation sur le territoire.

L'inauguration aura lieu le vendredi 17 Décembre 2010 à 10h, à La Réole (Immeuble Duberna, 3 rue de Verdun). Madame la Présidente invite les membres du comité syndical à venir y assister.

## **VIII / Réseau des acteurs économiques du Pays du Haut Entre Deux Mers**

Madame la Présidente donne la parole à Anne-Sophie DESANGIN pour présenter cette démarche. Anne-Sophie DESANGIN indique qu'une enquête a été envoyée en Septembre aux entreprises (accompagnée du guide « Qui fait quoi pour mon entreprise ? ») afin d'obtenir leur avis et les sujets qu'ils voudraient voir traités lors de l'organisation d'un éventuel forum. Celle-ci a reçu très peu de réponses. Malgré tout, les acteurs du réseau ont proposé d'organiser une demi-journée de rencontre avec les entreprises en Mars 2011, un lundi après-midi, avec des stands et des ateliers de discussions. Le lieu qui est proposé est la salle des conférences et les couloirs de la Mairie de La Réole.

Les thématiques soulevées par les acteurs sont les suivantes :

- L'emploi sur le territoire (tous secteurs confondus) ;
- Les problématiques du développement durable (déchets, innovation dans le bâtiment, etc) ;
- Le développement de l'entreprise et financements (organismes de financements, banques, gironde-initiative, etc) ;
- Les besoins des entreprises (liens de proximité/sous-traitance) ;
- Témoignages d'expérience sur la création d'activité – avantages et risques du statut d'auto-entrepreneur.

Le contenu du forum va être étudié dans les prochaines semaines.

## **IX / Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent**

Madame la Présidente explique que Marion BROSTIN a émis le souhait de prendre un congé parental jusqu'en Septembre 2011, à la suite de son congé maternité. Son remplacement serait effectué par Florence CAPPELLE, dans la continuité du remplacement congé maternité. Madame la Présidente propose d'accepter la demande de Marion BROSTIN et ainsi de rédiger un nouveau contrat pour Florence CAPPELLE.

**Après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, les membres du comité syndical :**

- autorisent la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de coordonnatrice du Pays à temps complet et le cas échéant, le recrutement d'un agent occasionnel ;
- autorisent la Présidente à réaliser le recrutement de l'agent et est habilitée à conclure un contrat d'engagement.

**Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

## **X / Autorisation pour le dépôt des demandes de subventions ingénierie 2011**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour la présentation de la délibération.

Florence CAPPELLE explique qu'en raison du remplacement de Marion BROSTIN (qui devait occuper son poste à 80%) par un agent à temps plein, il convient de modifier les montants de demandes de subventions votées lors du dernier comité syndical. Florence CAPPELLE expose au Comité Syndical le plan de financement de l'ingénierie Pays pour l'année 2011 et informe de la nécessité d'autoriser le Syndicat Mixte de demander des subventions auprès de ses partenaires financiers, pour les 2 postes que compte le Pays :

- animation généraliste à 100% jusqu'en Août 2011 et à 80% de Septembre à Décembre 2011, dont le montant des dépenses s'élève à 35 790 € ;
- animation thématique développement économique / OCM, dont le montant des dépenses s'élève à 35 356 €.

Les partenaires suivants devraient être sollicités :

- Conseil Régional d'Aquitaine : 17 209 € (= 8 948 + 8 261), soit 25 % des dépenses du poste d'animation généraliste et 23% du poste d'animation thématique ;
- DRAAF - au titre du fond européen FEADER : 17 209 € (= 8 948 + 8 261), soit 25 % des dépenses du poste d'animation généraliste et 23% du poste d'animation thématique ;
- Conseil Général de Gironde : enveloppe forfaitaire annuelle de 15 000 € ;
- Etat - au titre du fond FISAC : 7 500 €, pour le poste d'animation thématique développement économique / OCM (fin de la première tranche).

**Après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, les membres du comité syndical :**

- approuvent le plan de financement de l'ingénierie Pays pour l'année 2011 ;
- autorisent la Présidente à solliciter les subventions pour l'année 2011, auprès des quatre partenaires cités ci-dessus.

**Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

## **XI / Site Internet du Pays HE2M**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE. Florence CAPPELLE rappelle aux membres du comité syndical que le Pays Haut Entre Deux Mers possède un site Internet qui est mis à jour très régulièrement en fonction de l'avancée des projets et qu'il constitue ainsi un moyen comme un autre de s'informer des projets en cours. L'adresse est la suivante :

[www.payshautentre2mers.fr](http://www.payshautentre2mers.fr)

Florence CAPPELLE invite donc les membres du comité syndical à consulter de façon régulière le site Internet pour suivre l'actualité des projets. Plusieurs rubriques sont à consulter :

- « Les nouvelles du Pays » : vous pouvez consulter l'actualité du Pays ;
- « Les actions du Pays » - Les actions en cours : vous retrouvez l'ensemble des projets en cours du Pays ;
- « Le Pays » - Comités syndicaux : vous pouvez retrouver les PV des précédents comités syndicaux.

## **XII / Les commissions du Pays**

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE. Florence CAPPELLE rappelle qu'il existe un certain nombre de commissions au Pays HE2M et que chacun des membres du comité syndical est invité à s'y investir. Les commissions sont les suivantes :

- Devenir foncier ;
- Circuits courts ;
- OCM – actions individuelles ;
- OCM – actions collectives ;
- Réseau des acteurs économiques (forum) ;
- P@T.

Pour participer ou juste s'informer, n'hésitez pas à contacter Anne-Sophie DESANGIN et Florence CAPPELLE.

## **IX / Soutien au label ville d'Art et d'Histoire de la Ville de La Réole**

Madame la Présidente donne la parole à Raymond VAILLIER pour présenter le projet de candidature de la ville de La Réole au label ville d'art et d'histoire. Il demande le soutien moral du Pays Haut Entre Deux Mers.

**Après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, les membres du comité syndical :**

- Décident d'apporter leur soutien moral à la candidature de la ville de La Réole.

**Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0**

## **XIV / Questions diverses**

Pas de questions diverses. La séance est levée à 20h15.